



**Pour grandir,
les enfants ont
besoin d'amour.**

**Mais pas
seulement.**

Votations cantonales
Oui aux allocations le 27 novembre!

Le Centre
Valais romand



Pour grandir, les enfants ont besoin d'amour... mais pas seulement !

Aujourd'hui leurs parents ont besoin d'aide pour faire face aux hausses massives du coût de la vie (primes d'assurances, énergie, inflation, logement, transports, etc.).

Suite à l'initiative des syndicats chrétiens pour augmenter les allocations familiales, le Grand Conseil a décidé d'aider les familles. Les élus du Centre Valais romand ont largement contribué à l'élaboration de ce projet et nous vous recommandons de voter OUI à la modification de la loi sur les allocations cantonales. La politique familiale a toujours été au cœur de notre action politique.

COHÉRENCE DE LA POLITIQUE FAMILIALE EN VALAIS

Familles à bas revenus

Le Valais a adopté des mesures ciblées en faveur des familles défavorisées, notamment avec l'augmentation de l'allocation de ménage via le Fonds cantonal pour la famille, en octobre 2021, et avec la fixation des réductions individuelles de prime (RIP) d'assurance-maladie, en décembre 2021. Environ 12'000 familles ont bénéficié en 2021 de cette aide se chiffrant à 18,4 millions et la hausse de l'allocation familiale viendra compléter ce soutien.

Familles de la classe moyenne

La classe moyenne est souvent la grande perdante des politiques sociales. Elle paie beaucoup et ne reçoit pas grand-chose. Les salaires en Valais sont plutôt bas en comparaison nationale, tandis que l'imposition des personnes physiques est une de plus élevées de Suisse. Une augmentation des allocations de 30 francs par mois et par enfant, en 2023, représente une aide appréciable pour les familles de la classe moyenne. Une réforme visant à alléger la charge fiscale de la classe moyenne sera également discutée au Grand Conseil prochainement. Le Centre Valais romand y est favorable et s'y engage.

Familles aisées

Les hauts revenus contribueront plus fortement à l'effort solidaire avec la participation de 0,12% au maximum sur les salaires. Proportionnellement les familles aisées ne verront donc pas leur pouvoir d'achat augmenter fortement. C'est le principe de la mutualisation qui est à la base de la plupart de nos assurances sociales comme l'AVS par exemple. 1 enfant = 1 allocation. Le remettre en question comme le fait le PLR en parlant de politique arrosoir ne fait pas de sens. L'effort est solidaire et dépend du revenu.

Oui!

COMMENT ÇA MARCHE ? QUI PAIE QUOI ?

Ces 25 millions supplémentaires pour les familles sont financés à moitié par les entreprises qui bénéficient, depuis RFFA, d'un taux d'imposition parmi les meilleurs de Suisse. L'autre moitié provient des salariés, avec une augmentation de 0,12% des cotisations au maximum. Pour une bonne partie des caisses, l'augmentation des allocations ne sera pas forcément synonyme d'augmentation des cotisations. Elles disposent de réserves suffisantes pour faire face à ces nouvelles dépenses sans augmenter les cotisations.

- **A l'augmentation du pouvoir d'achat de toutes les familles**
- **A une politique familiale cohérente parmi les meilleures de Suisse**
- **A notre avenir en soutenant celles et ceux qui élèvent les nouvelles générations**
- **A un soutien ciblé pour les familles nombreuses, précarisées ou monoparentales**



Un grand oui à l'augmentation des allocations familiales le 27 novembre!

Vous désirez soutenir cette campagne
ou l'action politique du Centre Valais romand?

Retrouvez notre parti
sur Youtube ou en Podcast

Youtube: Le Centre Valais Romand

Twitter: Le_Centre_VS

Facebook: LeCentreValaisromand

Insta: lecentrevalaisromand

LinkedIn: lecentrevalaisromand



**Payez facilement
avec TWINT**



Scannez le code QR avec
l'app TWINT.



Saisissez le montant total
et confirmez le paiement.